

Ref : DC 2025.005

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE VILLEFRANCHE

CANTON  
DE BELLEVILLE-EN-  
BEAUJOLAIS

OBJET :

Cité Éducative 2025

DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du : 11 mars 2025

Date de convocation du C.C.A.S. : 5 mars 2025

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 17

Président : Monsieur Frédéric PRONCHERY.

Vice - Présidente : Madame Monique JACOB.

Secrétaire élu : Madame Brigitte JULIEN

Membres présents :

Mmes JACOB, BENACEUR, BIOSA, DESCOMBES, FLAMAND, JULIEN, LAVEIX,  
LEDY, LEPRETRE –  
Mr BERGERET, DEROT, MAHUET.

Membres absents :

Mme EL ABED-  
Mrs PRONCHERY, FOREST, LICHANI (a donné pouvoir à Mme LEPRETRE),  
TATU (a donné pouvoir à Mme DESCOMBES).

Sur proposition de la Vice-Présidente du CCAS, Madame Monique JACOB, en l'absence du Président du CCAS, Monsieur Frédéric PRONCHERY, empêché, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

**Décide** d'inscrire la Cité Éducative au budget 2025 :

Les montants suivants sont inscrits au Budget 2025 :

- |                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| - Excédent de fonctionnement reporté | 50 000€ |
| - Subvention de la commune :         | 15 000€ |

Soit un total de **65 000€**

Ainsi, fait et délibéré, les jour, moi et an que dessus.  
Pour Extrait Conforme



Frédéric PRONCHERY,  
Président du CCAS.